

INFOS COMMUNALES **St Médard** **Janvier 2011**



<http://www.stmedardenforez.free.fr>

COMPTE RENDU du Conseil Municipal **du 28 janvier 2011**

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL– Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL – Nathalie MAZET

Absents et excusés : Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- **SPANC SIMA COISE**: Modification des statuts pour adhésion de la communauté de communes des Hauts du Lyonnais et la commune de Ste Catherine pour la compétence « rivière » et la compétence assainissement non collectif.
- **ASSAINISSEMENT** : Approbation de la convention type avec les agriculteurs qui épandront les boues – Avancement des travaux d'élaboration du plan d'épandage - Réparation réseau assainissement Chevillonnière – Dégradations du système d'assainissement de la zone artisanale
- **BATIMENTS COMMUNAUX** : Travaux de mise en conformité de l'installation électrique dans le logement F3 au-dessus de la mairie – Demande de location exceptionnelle de la halle des sports pour la soirée familiale du club de basket
- **MOTION DE SOUTIEN AU MAIRE DE CIVENS** : Demande de différenciation entre vie privée et engagement public dans les parutions de la presse locale et régionale
- **DOSSIERS EN COURS**: Présentation du COCA – Travaux de voirie.

SIMA COISE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIMA COISE (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise) en intégrant comme nouvelles structures adhérentes la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais et la commune de Sainte Catherine (Rhône) pour la compétence « Rivières » et la compétence Assainissement Non Collectif et adopte la nouvelle répartition des dépenses de fonctionnement.

BATIMENTS COMMUNAUX

LOGEMENT F3 ANCIENNE MAIRIE

Afin de préserver la sécurité des locataires, la commune a fait réaliser par l'entreprise GOUTAGNY Electricité des travaux de mise en conformité de l'installation électrique de l'appartement F3 de l'ancienne mairie. Le coût total de ces travaux s'élève à 2 914€ HT.

LOCATION EXCEPTIONNELLE HALLE DES SPORTS

Le conseil municipal accepte de louer la halle des sports au club de basket pour une soirée familiale le samedi 12 mars 2011 .

Le montant de la location est de 124€, auquel s'ajouteront les frais de chauffage selon la consommation réelle de gaz au cours de cette soirée. D'autre part le club devra mettre en place un système de protection du revêtement de sol pour ne pas détériorer le tapis taraflex existant.

ASSAINISSEMENT

PLAN D'EPANDAGE DES BOUES

La société TERRALYS a présenté à la commune une ébauche du futur plan d'épandage : un agriculteur sur St Médard et un sur Chevrières sont prêts à accepter les boues sur les terres agricoles. Un troisième agriculteur (sur Chevrières) pourrait souscrire au plan d'épandage (des négociations sont en cours).

Grâce aux surfaces agricoles apportées par les agriculteurs, la commune disposera de suffisamment de terrain pour assurer une rotation obligatoire de l'épandage.

La commune signera avec chaque agriculteur une convention pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

La commune prendra en charge : le transport et l'épandage des boues, le suivi agronomique des épandages et le chaulage des parcelles si nécessaire.

Le conseil approuve à l'unanimité la convention type avec chaque agriculteur et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents.

RESEAU DE LA CHEVILLONNIERE

Un regard du réseau d'assainissement situé dans les prés entre le bas de la Chevillonnière et les pompes de relevage du Tinchon s'est effondré au cours de mois de novembre. Cet incident peut s'expliquer par un mouvement de terrain et une forte poussée latérale sur le regard précité.

Compte tenu de la récente date d'achèvement des travaux (début année 2007) nous avons fait appel à la garantie décennale du constructeur du réseau, l'entreprise LESCHEL ET MILLET ;

Après plusieurs expertises entre la société réalisatrice des travaux et la Direction Départementale des Territoires (ancienne DDE) conceptrice du projet, un début d'accord a été trouvé .

Dans tous les cas le coût de la réparation du réseau (2 310€ HT) ne sera pas supporté par la commune. Les travaux de réparation se sont déroulés le mercredi 26 janvier par l'entreprise LESCHEL ET MILLET . L'agriculteur ayant subi d'importantes nuisances, dues au débordement depuis le mois de décembre, sera dédommagé et le terrain sera remis en état dès le printemps.

STATION DE LA ZONE ARTISANALE DE SAGNELONGE

Pour la 3^{ème} année consécutive la pompe de relevage de la station de roseaux de Sagnelonge est hors d'usage à cause de lingettes. Malgré une large information auprès des utilisateurs, l'usage de lingettes perdure.

Des solutions techniques de protection sont envisagées dans l'attente de la résolution de ce problème.

MOTION DE SOUTIEN AU MAIRE DE CIVENS

La couverture du journal « La Tribune Le Progrès » édition du Forez du 12 janvier 2011 intitulée « Le Maire de Civens condamné pour homicide involontaire » a profondément touché et scandalisé bon nombre d'élus.

Cette condamnation concernait des faits relevant de sa vie privée (accident de voiture en septembre 2008). Il est inacceptable que de tels faits soient retracés en mettant en avant l'engagement public de la personne.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de voter une motion de soutien au Maire de Civens accompagnée d'un vœu précisant la nécessité de différencier la vie privée de l'engagement public, notamment dans les parutions de la presse locale et régionale.

DOSSIERS EN COURS

VOIRIE

Suite aux importantes dégradations des voies communales dues aux intempéries de l'hiver, nous avons fait réaliser en urgence, une réparation sommaire des voies les plus touchées. Les plus gros trous ont été colmatés en enrobé à froid.

Lorsque les dernières fortes gelées seront terminées et la météo favorable, une autre journée sera programmée sur toutes les voies communales endommagées . Seuls les chemins, objet du programme voirie de cette année ne seront pas pris en compte.

COCA

Une réunion publique d'information, mardi 18 janvier à la salle d'animation a permis de montrer à tous les habitants de la commune le projet d'évolution et d'aménagement du village pour les 3 ans à venir.

Pour ceux qui n'ont pu assister à cette présentation, vous pouvez le consulter au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture et Madame le Maire répondra à vos questions.

CIMETIERE

La commune va réaliser un aménagement du cimetière en créant un espace « colombarium ». A cet effet une 2^{ème} caverne sera installée très prochainement.

INFOS DIVERSES

Marche des moulins

Elle se déroulera le dimanche 6 mars au départ de la salle d'animation. Quatre circuits avec ravitaillement seront proposés.

Le tracé des parcours peut être consulté en mairie. L'organisation et le fonctionnement de cette manifestation nécessitent l'aide de nombreux bénévoles. Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire à l'aide du coupon réponse en fin de page.

Les organisateurs de la marche des moulins.

AVIS A TOUS LES MARCHEURS

Vous avez à votre disposition au secrétariat de la mairie, des petites affichettes annonçant la marche des moulins du 6 mars 2011.

Merci de nous aider à faire de l'information sur cette manifestation en récupérant les tracts pour informer les autres marcheurs lors de vos prochaines randonnées

Les organisateurs de la marche des moulins.

Concert musique Irlandaise

L'école de musique et la MJC Loisirs au village vous invitent à un concert de SHELTA, groupe de musique irlandaise, le samedi 19 février 2011 à 20H 30 à la salle d'animation. Tarifs : 10€ et 7€ pour les membres des 2 associations et les enfants de moins de 12 ans.

Attention il ne reste plus que quelques places, n'attendez plus pour une réservation au : 04 77 94 08 33 .

Le centre aéré Aveizieux –Chevrières –St Medard

Le centre aéré, recrute animateurs BAFA ,stagiaires BAFA et animateurs non diplômés pour le centre de loisirs de l'été qui se déroulera

du 04 juillet 2011 au 29 juillet 2011 .

Il s'agit d'animer à la journée un centre aéré pour des enfants de 5 à 12 ans et d'organiser les mini camps pour chaque tranche d'age.

Merci de vous faire connaître au plus tôt afin de pouvoir constituer une équipe dynamique et un programme sympa pour petits et grands.

Contactez Adeline au 06-25-36-10-48

Le Printemps des Chœurs et des Chorales

Du 18 mars au 17 avril 2011, pendant 10 jours à la Basilique de Fourvière à Lyon, 800 choristes se produiront au cours de 10 concerts.

La chorale FLEUR DES CHANTS de ST MEDARD EN FOREZ, se produira le vendredi 18 mars et le samedi 26 mars.

Les billets sont en vente uniquement à la FNAC au prix de 20€ la place.

Programme détaillé de tous les concerts pages suivantes.

Tous les bénéfices iront à MECENAT CHIRURGIE CARDIAQUE